

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

WT/ACC/MOL/22

23 juin 1999

(99-2563)

**Groupe de travail de l'accession
de la Moldova**

Original: anglais

ACCESSION DE LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Note analytique énumérant les textes législatifs, décrets, décisions et réglementations
de la Moldova se rapportant aux textes juridiques de l'OMC: situation
des projets de textes législatifs et projets de modifications

Le Ministère de l'économie de la République de Moldova a fait parvenir au Secrétariat la Note analytique énumérant les textes législatifs, décrets, décisions et réglementations de la Moldova se rapportant aux textes juridiques de l'OMC ci-après, en lui demandant de la distribuer aux membres du Groupe de travail.

Note analytique énumérant les textes législatifs, décrets, décisions et réglementations de la Moldova se rapportant aux textes juridiques de l'OMC:
situation des projets de textes législatifs et projets de modifications

Le gouvernement de la Moldova est heureux de communiquer à l'OMC la liste des lois, décrets et décisions actuellement en vigueur se rapportant à son régime de commerce extérieur. La liste indique également les projets de lois, les projets de modifications des lois et les projets de décisions actuellement soumis à l'examen du gouvernement pour approbation et/ou du Parlement pour adoption. Lorsque la loi, le décret ou la décision a été traduit en anglais, la version anglaise du texte est jointe à la présente note, même si, comme dans de nombreux cas, le texte a déjà été communiqué à l'OMC. S'il n'existe pas de version anglaise actuellement, la mention "En cours de traduction" est indiquée dans la colonne "Notes". La traduction de la majeure partie de ces textes devrait être achevée au moment de la prochaine réunion du Groupe de travail, le 19 juillet 1999: tous les textes seront disponibles en anglais au plus tard le 1^{er} août 1999.

Le gouvernement de la Moldova sait que certains Membres ont manifesté le souhait d'obtenir une version électronique de tous les textes, y compris ceux qui ont déjà été communiqués à l'OMC sous forme imprimée uniquement. Le gouvernement sera heureux de fournir prochainement sous forme électronique tous les textes dont il est fait mention dans la présente note. Les textes qui ont déjà été communiqués à l'OMC sous forme imprimée, mais qui le seront sous forme électronique bientôt, sont marqués d'un astérisque (*).

Compte tenu du temps vraisemblablement requis pour adopter les projets de textes législatifs, il convient de garder à l'esprit les règles ci-après imposées par le gouvernement. Une fois un projet de loi rédigé par le principal ministère intéressé, un délai de deux semaines est ménagé aux autres ministères intéressés pour qu'ils puissent faire part de leurs observations, le Ministère de la justice dispose d'un délai de deux semaines pour examiner le projet, et le gouvernement, d'un délai de trois semaines. Habituellement, le Parlement adopte la loi dans les sept semaines après la présentation du projet de loi.

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
1. Loi n° 64-XII, du 31.05.90, sur le gouvernement de la République de Moldova, modifiée par les lois n° 582-XII, du 17.05.91; n° 584-XII, du 20.05.91; n° 588-XII, du 22.05.91; n° 589-XII, du 23.05.91 (n° 1091, du 23.07.92; n° 1250, du 23.12.92; n° 1435, du 20.05.93; n° 12, du 31.03.94; n° 37, du 05.04.94; n° 128, du 27.05.94; n° 413, du 29.03.95; n° 1086, du 24.01.97; n° 24, du 21.05.98; n° 32, du 28.05.98)			Exemplaire ci-joint* (modifications, en cours de traduction)
2. Loi n° 625-XIII, du 03.11.95, sur la zone d'activité économique libre Expo-Business de Chisinau, modifiée par le texte n° 1517-XIII, du 18.02.98			Exemplaire ci-joint, modifications en cours de traduction

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
3. Loi n° 845-XII, du 03.01.92, sur les entreprises et les activités des entreprises, modifiée par les textes n° 1148, du 04.08.92; n° 159, du 29.06.94; n° 320, du 13.12.94; n° 416, du 29.03.95; n° 672, du 28.11.95; n° 753, du 29.02.96; n° 788, du 26.03.96; n° 1167, du 30.04.97; n° 1291, du 22.07.97; n° 1322, du 25.09.97; n° 1592, du 27.02.98; n° 183, du 28.10.98; n° 237, du 23.12.98; n° 287, du 18.02.99			Exemplaire ci-joint*
4. Loi n° 864-XII, du 16.01.92, sur la coopération, modifiée par les textes n° 788, du 26.03.96; n° 1167, du 30.04.97; n° 1592, du 27.02.98; n° 179, du 28.10.98			Exemplaire ci-joint*
5. Loi n° 1217, du 25.06.97, sur le programme de privatisation pour 1997-1998 (modifiée par les textes n° 1566, du 26.02.98; n° 187, du 06.11.98; n° 237, du 23.12.98; n° 239, du 23.12.98; n° 253, du 24.12.98)			Exemplaire ci-joint, modifications en cours de traduction
6. Loi n° 853, du 29.05.96, sur la réorganisation du système judiciaire et ses modifications dans la Loi n° 1043, du 17.12.96, et la Loi n° 1550, du 25.02.98			En cours de traduction
7. Loi n° 129-XIII, du 31.05.94, sur l'arbitrage			En cours de traduction
8. Loi n° 344, du 23.12.94, sur le statut juridique de la Gagaousie (Gagaouz-Yeri)			En cours de traduction
9. Accord sur les fondements organisationnels de la coopération socio-économique entre la République de Moldova et la Transnistrie, conclu le 10.11.97, et Décision du gouvernement n° 996, du 25.09.98, sur la mise en œuvre de l'Accord			Accord joint; Décision du gouvernement en cours de traduction
10. Article 76 de la Constitution de la République de Moldova		Dispose qu'aucune loi, décision ou réglementation ne peut prendre effet avant d'avoir été publiée. Les lois, décisions et réglementations sont actuellement publiées au journal officiel mensuel "Monitorul Oficial al Republicii Moldova".	Exemplaire ci-joint*

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
11. Loi de finances n° 216-XIV, du 12.12.98, pour 1999		A rendu l'application de la taxe d'accise et de la TVA conforme aux dispositions pertinentes de l'OMC (y compris en ce qui concerne les échanges avec la Russie et le Bélarus).	Exemplaire ci-joint
12.	Projet de loi de finances pour 2000	<p>a) transforme la redevance <i>ad valorem</i> pour formalités douanières en une redevance forfaitaire fondée sur le coût;</p> <p>b) prévoit le soutien financier pour le point d'information mis en place au Département de la normalisation, de la métrologie et de la surveillance technique (voir le point 40).</p> <p>Ce projet de loi sera présenté au gouvernement le 1^{er} octobre 1999 et sera adopté à la fin de 1999.</p>	En cours de traduction
13.	Projet de décision du gouvernement sur l'approbation de la classification moldove des marchandises selon le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH 96) de l'OMD	Ces documents seront présentés à la fin de juin 1999 au gouvernement, qui aura jusqu'en septembre 1999 pour les approuver.	En cours de traduction
14. Loi n° 63-XIV, du 25.06.98, sur le concept de privatisation des entreprises du secteur de l'énergie (chapitre III) et Décision du gouvernement n° 767, du 11.08.97, portant création de l'Agence nationale de réglementation de l'énergie		Prévoit le calcul des tarifs de l'énergie sur la base du coût et porte création de l'Office chargé de la mise en œuvre de la loi.	En cours de traduction
15.	Projet de loi sur les relations économiques avec l'étranger	A été présenté au gouvernement en mai 1999 et devrait être adopté avant la fin de 1999.	En cours de traduction
16. Loi n° 188, du 26.07.90, sur la réglementation des exportations et importations de biens et services		Cette loi sera abrogée par le nouveau projet de loi sur les relations économiques avec l'étranger, mentionné tout juste ci-dessus.	
17. Décision du gouvernement n° 777, du 13.08.97, sur l'amélioration des mécanismes de réglementation du commerce extérieur (licences d'importation), modifiée par les Décisions du gouvernement n° 76, du 22.01.98, et n° 716, du 30.06.98		<p>Cette décision a remplacé la Décision du gouvernement n° 371, du 06.06.95, sur l'amélioration de la réglementation des relations économiques avec l'étranger.</p> <p>Les modifications ont aboli la redevance de licence de 0,1 pour cent ainsi que la redevance de licence de 200 000 lei applicable aux importations d'alcools et de produits du tabac.</p>	Exemplaire ci-joint
18. Loi n° 347, du 27.12.94, sur les droits d'accise			Exemplaire ci-joint*

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
19. Loi n° 264, du 08.11.94, sur la TVA, modifiée par les textes n° 675, du 05.12.95, et n° 1287, du 22.07.97			Exemplaire ci-joint*, modifications en cours de traduction
20. Décision du gouvernement n° 305, du 27.03.97, sur les mesures organisationnelles, juridiques et administratives visant à contrôler la fraude fiscale et les fraudes financières dans le domaine de l'importation et de l'exportation de l'essence et du diesel		Décrit le régime de licences pour l'essence et le diesel.	En cours de traduction
21. Décision du gouvernement n° 581, du 17.08.95, sur la réglementation de certains types d'activités en République de Moldova		A été abrogée par la Décision du gouvernement n° 888, du 19.09.97, sur la réglementation relative à certains types d'activités en Moldova, qui, à son tour, a été abrogée plus tard par la Décision du gouvernement n° 110, du 02.02.98, sur la réglementation de certains types d'activités en Moldova, qui, à son tour, a été remplacée par la Décision du gouvernement n° 859, du 13.08.98 (voir ci-après)	
22. Décision du gouvernement n° 859, du 13.08.98, sur la réglementation relative à certains types d'activités (licences), modifiée par la Décision du gouvernement n° 75, du 02.02.99		Les licences sont accordées aux personnes ou aux entreprises qui exercent certains types d'activités indépendamment des quantités de marchandises.	Exemplaire ci-joint
23. Décision du gouvernement n° 1188, du 08.12.98, sur la réglementation des importations (licences) des alcools et des produits du tabac			En cours de traduction
24.	Projet de modifications de la Décision du gouvernement n° 1188, du 08.12.98, sur le régime de licences pour l'importation d'alcools et de produits du tabac	Les modifications ne portent que sur l'importation, la fabrication, l'entreposage et la commercialisation des boissons alcooliques. Ce projet de modifications a été présenté au gouvernement le 8 avril 1999 et devrait être approuvé à la fin de juillet 1999.	En cours de traduction
25.	Projet de loi sur le régime de licences pour certains types d'activités	Ce projet de loi énonce les règles générales sur la délivrance de licences et est compatible avec l'Accord de l'OMC sur les procédures de licences d'importation. Ce projet de loi a été approuvé par le gouvernement et est actuellement à l'étude au Parlement. Il sera adopté avant la fin de 1999.	Exemplaire ci-joint

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
A. TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTATIONS RELATIFS AUX DOUANES			
26. Loi n° 1380-XIII, du 20.11.97, sur le tarif douanier		Énonce les méthodes d'évaluation en douane et les règles d'origine en conformité avec les Accords de l'OMC sur l'évaluation en douane et les règles d'origine.	Exemplaire ci-joint
27.	Projet de modification de la Loi n° 1380-XIII, du 20.11.97, sur le tarif douanier	Des ajouts sont apportés aux modifications par suite des observations formulées par des Membres de l'OMC. La version finale sera présentée au gouvernement pour approbation en juin 1999.	En cours de traduction
28.	Projet de décision du gouvernement n° 1380 sur la réglementation de la mise en œuvre de la Loi sur le tarif douanier	Ce projet de décision contient les dispositions concernant la mise en œuvre de la Décision relative au traitement des montants des intérêts lors de la détermination de la valeur en douane des marchandises importées; de la Décision sur l'évaluation des supports informatiques de logiciels destinés à des équipements de traitement des données et des Notes interprétatives de l'Accord sur l'évaluation en douane.	En cours de traduction
29. Loi n° 1321-XII, du 09.03.93, sur le Code des douanes		Remplacée (voir ci-après)	
30. Loi n° 44-XIII, du 12.04.94, sur les amendements au Code des douanes		Remplacée (voir ci-après)	
31.	Projet de loi sur le Code des douanes	Cette loi remplacera la Loi n° 1321-XII, du 09.03.93, sur le Code des douanes et ses modifications apportées en 1994. Elle fait actuellement l'objet d'un examen. La version finale sera présentée au gouvernement en août 1999 et fera l'objet d'un vote au Parlement à la fin de 1999.	En cours de traduction
32. Décret du gouvernement n° 1154, du 15.12.97, sur l'optimisation de l'activité des services de contrôle des douanes, modifié par les textes n° 168, du 16.02.98, et n° 112, du 02.02.99			Exemplaire ci-joint, modifications en cours de traduction
B. TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTATIONS RELATIFS À LA NORMALISATION			
33.	Projet de loi sur les OTC	Cette loi prévoit la mise en œuvre des dispositions de l'Accord OTC. (Voir la liste récapitulative des prescriptions de l'Accord OTC.) Le projet de loi sur les OTC a été présenté au gouvernement en mai 1999 et sera présenté au Parlement pour adoption à la fin de 1999.	En cours de traduction
34. Loi n° 590-XII, du 22.09.95, sur la normalisation			Exemplaire ci-joint*

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
35.	Modification de la Loi n° 590-XII, du 22.09.95, sur la normalisation	La modification de la Loi sur la normalisation a été approuvée par le gouvernement et est actuellement soumise à l'examen du Parlement pour adoption.	Exemplaire ci-joint
36.	Projet de loi sur la certification des marchandises et des services	Le projet de loi sur la certification des marchandises et des services a été approuvé par le gouvernement et est actuellement soumis à l'examen du Parlement pour adoption.	En cours de traduction
37. Loi n° 1453, du 25.05.93, sur la protection des droits des consommateurs		Remplacée (voir ci-après)	
38.	Projet de loi sur l'introduction de modifications et additions à la Loi sur la protection des droits des consommateurs	Ce projet de loi sera approuvé en juin par le gouvernement et sera présenté au Parlement pour adoption à la fin de 1999.	Exemplaire ci-joint
39.	Projet de loi sur l'agrément	Le projet de loi sur l'agrément a été distribué aux établissements intéressés pour observations et sera présenté au gouvernement en août 1999. Il sera présenté au Parlement pour adoption à la fin de 1999.	En cours de traduction
40.	Projet de loi sur la sécurité industrielle		En cours de traduction
41. Décision du Département de la normalisation, de la métrologie et de la surveillance technique sur l'établissement du Centre d'information pour la normalisation et la certification		Nécessaire pour la mise en œuvre de l'article 10 de l'Accord OTC et de l'Annexe B de l'Accord SPS.	En cours de traduction
C. TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTATIONS RELATIFS AUX MESURES SPS			
42. Loi n° 1513-XII, du 16.06.93, sur la protection sanitaire et épidémiologique de la population, modifiée par les textes n° 727, du 06.02.96, et n° 788, du 26.03.96			Exemplaire ci-joint, modifications en cours de traduction
43. Décision du gouvernement n° 816, du 12.12.95, sur la réglementation de la protection sanitaire et épidémiologique de la population, modifiée par la Décision du gouvernement n° 641, du 25.11.96			En cours de traduction
44.	Projet de modifications de la Décision du gouvernement n° 816 sur la réglementation de la protection sanitaire et épidémiologique de la population	Ce projet de modifications a été élaboré sur la base de la liste récapitulative des prescriptions de l'Accord SPS et a été distribué aux ministères et établissements compétents pour observations. Il sera présenté au gouvernement en août 1999.	En cours de traduction

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
45. Loi n° 506-XIII, du 22.06.95, sur la phytoquarantaine			Exemplaire ci-joint
46. Décision du gouvernement n° 697, du 10.10.95, sur l'établissement des services publics de phytoquarantaine, modifiée par les textes n° 641, du 25.11.96; n° 515, du 05.06.97; n° 505, du 15.05.98			Exemplaire ci-joint, modifications en cours de traduction
47.	Projet de modifications de la Décision du gouvernement sur l'établissement des services publics de phytoquarantaine	En cours d'élaboration	En cours de traduction
48. Loi n° 1539-XII, du 23.06.93, sur les activités vétérinaires			Exemplaire ci-joint
49. Décision du gouvernement n° 378, du 22.06.98, sur la Loi vétérinaire de la République de Moldova			Exemplaire ci-joint
50.	Projet de modifications de la Décision du gouvernement n° 378, du 22.06.98, sur la Loi vétérinaire de la République de Moldova	En cours d'élaboration	En cours de traduction
51. Décision du gouvernement n° 740, du 02.11.95, sur la prévention de l'important commerce illicite de produits chimiques et biologiques destinés à l'agriculture et à la foresterie sur le territoire de la République de Moldova, modifiée par la Décision du gouvernement n° 888, du 19.09.97			Exemplaire ci-joint*
52. Règles sur la protection du territoire de la République de Moldova contre l'entrée ou l'introduction d'organismes de quarantaine, d'agents phytopathogènes et de plantes adventices en provenance d'autres pays			Exemplaire ci-joint
D. LOIS SUR L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER ET SUR LA POLITIQUE DE LA CONCURRENCE			
53. Loi n° 998-XII, du 01.04.92, sur les investissements étrangers, modifiée par les textes n° 321-XII, du 16.03.93; n° 92-XIII, du 11.05.94; n° 197-XIII, du 27.07.96			Exemplaire ci-joint, modifications en cours de traduction

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
54. Loi n° 906, du 29.01.92, sur la limitation des monopoles et le développement de la concurrence, modifiée par les textes n° 101, du 13.05.94, et n° 788, du 28.03.96			Exemplaire ci-joint*, modifications en cours de traduction
55. Loi n° 1166-XII, du 30.05.97, sur les marchés publics			Exemplaire ci-joint
56.	Projet de loi sur les mesures antidumping, les droits compensateurs et les sauvegardes	Ce projet de loi a été présenté au gouvernement en juin 1999 et sera présenté au Parlement pour adoption à la fin de 1999.	En cours de traduction
E. TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTATIONS RELATIFS AUX ADPIC			
57. Loi n° 293-XII, du 23.11.94, sur le droit d'auteur et les droits voisins, modifiée par les textes n° 29-XIV, du 28.05.98, et n° 1009, du 22.10.96		Les modifications de la Loi sur le droit d'auteur et les droits voisins ont été élaborées en conformité des articles 9 à 14 de l'Accord sur les ADPIC.	Exemplaires ci-joints*
58. Code pénal, article 141 sur les atteintes au droit d'auteur, article 512 sur les atteintes aux droits de propriété intellectuelle			En cours de traduction
59. Code des infractions administratives			
60.	Projet de loi sur les modifications du Code des infractions administratives		En cours de traduction
61. Code civil			
62.	Projet de nouveau Code civil: Livre IV "Propriété intellectuelle", chapitre premier "Droit d'auteur et droits voisins"		En cours de traduction
63.	Projet de modifications du Code pénal	Ces modifications seront conformes à l'Accord sur les ADPIC et seront présentées au gouvernement en septembre 1999. Elles seront ensuite présentées au Parlement pour adoption à la fin de 1999.	En cours de traduction
64.	Projet de modifications des articles 54 et 140 du Code de procédure civile en fonction des articles 34 et 50:6 de l'Accord sur les ADPIC	Ces modifications seront présentées au gouvernement en septembre 1999 et deviendront partie intégrante du Code de procédure civile à la fin de 1999.	En cours de traduction
65. Loi sur l'audiovisuel, modifiée par le texte n° 1399, du 05.12.97			En cours de traduction

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
66.	Projet de modifications de la Loi sur les services audiovisuels		En cours de traduction
67.	Nouveau projet de loi sur l'édition	Sera présenté au gouvernement en juillet 1999.	En cours de traduction
68.	Nouveau projet de loi sur l'organisation et les activités de la société de radiotélévision de la République de Moldova		En cours de traduction
69.	Nouveau projet de décision du gouvernement sur l'enregistrement par l'État des œuvres protégées par le droit d'auteur et les droits voisins		En cours de traduction
70.	Nouveau projet de décision du gouvernement sur la réglementation de l'Office d'État pour la protection du droit d'auteur		En cours de traduction
71. Décision du gouvernement n° 713, du 23.10.95, sur la rémunération des détenteurs de droits d'auteur et de droits voisins au titre de l'utilisation de ces droits			Exemplaire ci-joint
72.	Projet de modifications de la Décision du gouvernement n° 713, du 23.10.95, sur la rémunération des détenteurs de droits d'auteur et de droits voisins en République de Moldova	A été présenté au gouvernement pour approbation en juin 1999 et devrait être adopté à la fin de 1999.	En cours de traduction
73. Décision du gouvernement n° 494, du 17.07.95, sur la création d'un Registre national provisoire des logiciels informatiques			Exemplaire ci-joint
74. Décision du gouvernement n° 524, du 24.07.95, sur l'administration collective des droits patrimoniaux des détenteurs de droits voisins			Exemplaire ci-joint
75. Décision du gouvernement n° 1318-XII, du 02.03.95, sur l'accession à la Convention mondiale sur le droit d'auteur (du 06.09.52)			

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
76. Décision n° 510-XII, du 22.06.95, sur l'accèsion à la Convention sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion (Convention de Rome, 1961)			
77. Décision n° 511, du 22.06.95, sur l'accèsion à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (Acte de Paris, 1971)			
78.	Nouveau projet de loi sur la protection des topographies de circuits intégrés		En cours de traduction
79. Loi n° 461-XII, du 18.05.95, sur les brevets d'invention, modifiée par le texte n° 788, du 26.03.96			Exemplaire ci-joint, modifications en cours de traduction
80.	Modifications de la Loi n° 461-XII, du 18.05.95, sur les brevets d'invention	Le projet de modifications a été présenté au gouvernement en mai 1999 et sera présenté au Parlement pour adoption à la fin de 1999. Ces modifications sont conformes à l'Accord sur les ADPIC.	En cours de traduction
81. Loi n° 588, du 22.09.95, sur les marques de fabrique ou de commerce et les appellations d'origine, modifiée par le texte n° 1009, du 22.10.98		En vertu de cette loi, l'utilisation d'une indication géographique est interdite à toute personne qui n'est pas titulaire du certificat d'enregistrement, et si les indications géographiques ne sont pas littéralement exactes quant au territoire, à la région ou à la localité d'origine d'un produit, elles sont exclues de l'enregistrement. Cette loi et la Décision du gouvernement n° 760 (voir ci-après) sont compatibles avec l'article 23 de l'Accord sur les ADPIC. De plus, une disposition spéciale prévoit la protection des indications géographiques applicables aux vins et spiritueux.	Exemplaire ci-joint, modifications en cours de traduction
82.	Projet de modifications de la Loi n° 588 (1995) sur les marques de fabrique ou de commerce et les appellations d'origine	Ces modifications seront présentées au gouvernement en septembre 1999 et au Parlement pour adoption en décembre 1999. Les modifications mettront ainsi en conformité avec l'Accord sur les ADPIC les parties de la Loi n° 588 qui ne le sont pas encore.	En cours de traduction

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
83. Décision du gouvernement n° 760, du 10.11.95, sur la production de vins et d'autres produits viticoles avec appellation d'origine		Sert de base pour les indications géographiques applicables aux vins et spiritueux et a été adoptée afin de mettre en œuvre la Loi n° 588 (1995) sur les marques de fabrique ou de commerce et les appellations d'origine.	Exemplaire ci-joint
84. Loi n° 171, du 06.07.94, sur le secret commercial			Exemplaire ci-joint*
85.	Projet de modifications de la Loi n° 171, du 06.07.94, sur le secret commercial	Le projet de modifications de la loi fait actuellement l'objet d'un examen, et les versions finales seront adoptées à la fin de 1999. Ces modifications seront compatibles avec l'Accord sur les ADPIC.	En cours de traduction
86. Loi n° 459, du 22.01.91, sur la propriété, modifiée par les textes n° 154, du 29.06.94; n° 788, du 26.03.96; n° 237, du 23.12.98			
87. Loi n° 991, du 15.10.96, sur la protection des dessins et modèles industriels			Exemplaire ci-joint
88.	Projet de modifications de la Loi n° 991, du 15.10.96, sur la protection des dessins et modèles industriels	Le projet de modifications a été présenté au gouvernement en mai 1999 et sera présenté au Parlement pour adoption avant la fin de 1999. Ces modifications sont compatibles avec l'Accord sur les ADPIC.	Exemplaire ci-joint
89. Loi n° 915, du 11.07.96, sur la protection des variétés végétales			Exemplaire ci-joint
90.	Projet de modifications de la Loi n° 915, du 11.07.96, sur la protection des variétés végétales	Le projet de modification a été présenté au gouvernement en mai 1999 et sera examiné par le Parlement pour adoption jusqu'à la fin de 1999. Ces modifications sont compatibles avec l'Accord sur les ADPIC.	En cours de traduction
91. Loi n° 131, du 02.07.94, sur le vignoble et la vigne			Exemplaire ci-joint
92.	Projet de modifications de la Loi n° 131, du 02.07.94, sur le vignoble et la vigne	Le projet de modifications de la loi fait actuellement l'objet d'un examen, et les versions finales seront adoptées à la fin de 1999. Les modifications apportées aux articles 15 et 16 de la loi seront compatibles avec la Loi n° 588 (voir ci-dessus) sur les marques de fabrique ou de commerce et les appellations d'origine et l'article 23 de l'Accord sur les ADPIC.	En cours de traduction
93. Décision du gouvernement n° 456 sur les droits de propriété intellectuelle			En cours de traduction
94. Décision du gouvernement n° 743, du 31.12.96, sur les Statuts de l'Office d'État pour la protection de la propriété industrielle en Moldova			En cours de traduction

Lois, décrets et décisions en vigueur	Projets de lois ou de décisions	Observations	Notes
95. Décision du gouvernement n° 774, du 13.08.97			En cours de traduction
96. Décision du gouvernement n° 313, du 01.07.93			En cours de traduction
97. Règlement provisoire n° 456 (1993) sur la protection de la propriété industrielle en Moldova			Exemplaire ci-joint*
98.	Projet de loi sur les modèles d'utilité		Exemplaire ci-joint
99.	Projet de décision du gouvernement sur les dispositions spéciales concernant les mesures à la frontière pour la protection de la propriété industrielle	Est élaboré en conformité avec les articles 51 à 60 de l'Accord sur les ADPIC.	Exemplaire ci-joint

Textes législatifs relatifs aux services	
100.	Loi n° 601-XII, du 12.06.91, sur les banques et les activités bancaires (et ses modifications)*
101.	Loi n° 599-XII, du 16.06.93, sur la Banque nationale de Moldova*
102.	Loi n° 550-XIII, du 21.07.95, sur les établissements financiers*
103.	Loi n° 729-XIII, du 21.07.95, sur les services d'audit*
104.	Loi n° 861, du 14.01.92, sur les loyers*
105.	Loi n° 878-XII, du 16.01.92, sur l'emploi*
106.	Loi n° 321, du 25.05.95, sur la comptabilité*
107.	Loi n° 1508-XII, du 15.06.93, sur les assurances*
108.	Loi n° 276-XIII, du 10.11.94, sur le statut juridique des étrangers et des apatrides en République de Moldova*
109.	Décision du gouvernement n° 719, du 23.09.94, sur le Ministère des télécommunications et de l'informatique*